POUR DIFFUSION IMMÉDIATE – Toronto (Ontario) – le 4 novembre 2022

Déclaration d'Autisme Ontario : Les élèves autistes encore une fois laissés pour compte

Autisme Ontario réclame une reprise immédiate des négociations avec les travailleurs et travailleuses de l'éducation membres du SCFP. Nous reconnaissons que la présence d'un personnel en éducation motivé est un soutien essentiel aux élèves autistes et aux élèves qui apprennent différemment. Autisme Ontario est d'avis que pour être motivés, les travailleurs et travailleuses de l'éducation ont besoin de négociations, de conditions de travail et d'une rémunération justes et équitables.

Des recherches ont montré que les fermetures d'écoles décrétées durant la pandémie ont touché de façon disproportionnée les élèves handicapés. Certains élèves ont pu s'adapter à l'apprentissage en ligne, mais cela n'a pas été le cas de nombreux élèves qui apprennent différemment. Selon le rapport Families in Flux, qui rend compte d'une étude menée à l'échelle de la province par le Laurier Autism Research Consortium, plus de la moitié des parents ontariens d'enfants autistes ont indiqué que leur enfant n'avait pas participé à l'apprentissage en ligne pendant les fermetures provinciales (Q5.20). L'absence d'apprentissage en présentiel prive beaucoup de ces élèves de leur droit à l'éducation inscrit dans le Code des droits de la personne de l'Ontario.

Autisme Ontario est alarmé par le recours à la clause dérogatoire pour adopter la Loi visant à garder les élèves en classe, qui enlève au personnel de l'éducation son droit de grève. Tout au long des consultations entourant le Comité d'élaboration des normes pour l'éducation de la maternelle à la 12e année, le ministère de l'Éducation a mis de l'avant une approche axée sur les droits de la personne et sollicité une rétroaction partout dans la province. Autisme Ontario demande au ministère de respecter les droits du personnel en retournant à la table de négociation.

« En tant que parent, je suis franchement déçu de constater que des enfants autistes, comme le mien, sont une fois de plus laissés pour compte. En proposant l'apprentissage virtuel sans offrir de mesures d'adaptation aux enfants dont le handicap les empêche d'accéder aux ressources pédagogiques virtuelles, on les prive d'accès à toute forme d'éducation, au plus grand mépris du Code des droits de la personne de l'Ontario », affirme Leo Lagnado, parent d'une fille autiste de cinq ans et membre du comité consultatif pour l'enfance en difficulté du conseil scolaire du district de Toronto.

-30-

Pour un complément d'information, communiquez avec l'équipe des médias d'Autisme Ontario à media@autismontario.com.

À propos d'Autisme Ontario : Autisme Ontario représente depuis plus de 49 ans les milliers de familles et de personnes qui vivent avec l'autisme dans les diverses régions de l'Ontario. Nous sommes l'unique organisation ontarienne représentée par des parents bénévoles aux quatre coins de la province, dans nos sept régions administratives. Avec toutes les personnes autistes et leur famille et en leur nom, nous faisons valoir les droits des personnes autistes de tout âge et à toutes les étapes de leur vie, quelles que soient leurs capacités ou leurs modes d'expression. Pour communiquer avec nous, visiter www.autismontario.com/fr.